

PRÉFECTURE
DE LA
DORDOGNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL
DES RELATIONS
FRANCO-ALLEMANDES

ETAT FRANÇAIS

PÉRIGUEUX, le 28 Juillet 1944.



NOTE A MONSIEUR LE PREFET

1°) COMPTE-RENDU DE L'ENTREVUE QUE J'AI EUE CE MATIN AVEC MONSIEUR HAMBRECHT
CHEF DE LA POLICE ALLEMANDE.

- a) Après avoir entretenu Monsieur Hambrecht d'une instruction émanant de la Police Allemande de Limoges et relative à l'annulation des autorisations de port d'armes, il m'a demandé par qu'elle route nous, Préfecture de la Dordogne, recevions du courrier. Lui-même n'en reçoit plus depuis très longtemps.
- b) J'ai remercié Monsieur Hambrecht d'avoir bien voulu faire paraître un avis relatif à la revente des objets volés par les Marocains. Il m'a répondu qu'il avait donné des instructions, selon lesquelles, l'avis aurait dû être publié par la Préfecture, mais qu'il avait été mal compris par ses agents.
Il ignorait que les agissements illégaux des Marocains avaient pris une telle importance et qu'il était très surpris des marchés que ceux-ci concluaient dans la ville de Périgueux. Il est décidé à mettre un frein à ces affaires. Il punira et confisquera d'une part la personne qui achète aux Marocains, d'autre part, l'objet qui a été acheté.
- c) Au cours de l'action que la Police Allemande a effectuée à Razac il y a quelques temps, Monsieur Hambrecht s'étonne de ne pas avoir vu le Maire de cette commune. Il a demandé au secrétaire de Mairie de lui fournir la liste nominative des habitants de Razac qui ont pris le "maquis". Celui-ci a répondu qu'il y avait dix ou quinze personnes qui avaient quitté la commune pour renforcer les groupes de Résistance, mais qu'il ne voulait pas donner leurs noms.
Monsieur Hambrecht vous demande d'intervenir auprès de la Mairie de Razac, pour que cette liste lui soit fournie dans les plus brefs délais. Si-non, il serait obligé d'envoyer ses Marocains à Razac afin que ceux-ci, se livrent à des pillages.
- d) Hier 27 Juillet 1944, la Police Allemande a effectuée une opération dans la région de St Astier-Neuvic au cours de laquelle 41 terroristes ont été tués, 3 aviateurs allemands ont été tués et 1 marocain a été blessé.

...../...

12/1809

2°) COMPTE-RENDU DE L'ENTREVUE QUE J'AI EUE CE MATIN AVEC MONSIEUR LE COLONEL STERNKOPF.

Un Général Allemand, d'origine prussienne, viendra incessamment à Périgueux avec de la troupe. Le Colonel Sternkopf viendra vous voir demain matin, pour vous entretenir de certaines questions qu'il a déjà étudiées avec ce Général. Il sera question, entre autre,

- a) L'amnistie qui a été accordée aux réfractaires sera annulée, aucuns ne s'étant présentés jusqu'à ce jour.
- b) Toute détention illégale d'armes à feu sera punie de mort.
- c) Les lettres que les soldats allemands prisonniers du "maquis" peuvent adresser à la famille ne seront pas prises en considération, car, ces prisonniers peuvent être considérés comme des lâches, déserteurs ou traîtres.
- d) Le Préfet est prié de multiplier, par voie de presse, des articles de propagande.
- e) Le Général organisera un système d'otages qui seront rendus responsables en cas d'attentat dans la commune ou sur les voies ferrées.
- f) La diffusion de nouvelles émanant de postes ennemis est interdite.
- g) Dans le cas où les Autorités Françaises auraient des transports importants à effectuer, le Préfet de la Dordogne peut demander au Verbindungsstab 730 que des soldats allemands convoyent le transport.